



DECISION N° 05 /D/C-POLI/SG/2025

PORANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2025 DU 25 FEVRIER
2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE A
ENERGIE SOLAIRE AU CAMP DE LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DE
BACKDONKO, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.

Le Maire de la Commune de Poli
(Maître d'Ouvrage)

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000335/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Poli ;
Vu la Circulaire N°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2025 du 25 février 2025 ;
Vu le procès-verbal N°00029172/CPM du 08 avril 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Poli ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1 : l'Entreprise ci-après citée est pour compter de la date de la signature de la présente Décision retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Allotissement	Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	Observation
Lot Unique	Le Maire de la Commune de Poli	Poli	ETS ARA CONSTRUCTION, BP : 00 Garoua, tél. : (+237) 699 245 524.	13 599 906	Trois (03) mois	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage) -
- P-CIPM/POLI
- DDEPAT/FARO
- DDMAP/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO
- DOSSIER



LE MAIRE

Sadou Yaoua

Poli, le 10 AVR 2025



COMMUNIQUE N° 05 /C/C-POLI/SG/2025

PORANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2025 DU 25 FEVRIER 2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE AU CAMP DE
LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DE BACKDONKO, COMMUNE DE POLI,
DEPARTEMENT DU FARO.

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage, informe le public que par Décision
N°05 /D/C-POLI/SG/2025 du 10 AVR 2025

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai suivants :

Référence de l'Appel d'Offres	Allotissement	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2025 du 25 février 2025	Lot Unique	Poli	ETS ARA CONSTRUCTION, BP : 00 Garoua, tél. : (+237) 699 245 524.	13 599 906	Trois (03) mois

Cette Entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de Ville de Poli, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- PREFET/FARO
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage)
- P-CIPM/POLI
- DDEPAT/FARO
- DDMAP/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO
- ARCHIVES
- DOSSIER

Poli, le 10 AVR 2025

LE MAIRE

Sadou Yaoua

